



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[M - O]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

NOG

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60973](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60973)

les bornes d'une vie dont l'homme avoit si étrangement abusé. Voyez MÈNES.

NOEMA, fille de Lamech & de Sella sa 2e. femme, passé pour avoir inventé la maniere de filer la laine & de faire la toile. Quelques-uns ont cru qu'elle avoit épousé Noé; & d'autres, qu'elle étoit la même que la Minerve des Grecs, nommée aussi *Nemanoun*.

NOËMI, femme d'Elimelech, de la tribu de Benjamin, ayant été obligée de suivre son mari dans le pays des Moabites, l'y perdit, & maria ses 2 fils Chéliou & Mahalon, à Orpha & à Ruth, filles Moabites. Ces deux jeunes époux étant morts sans laisser d'enfans, Noëmi résolut de retourner dans la Judée. Ruth ne voulut point la quitter, & elles arriverent ensemble à Bethléem, dans le tems que l'on commençoit à couper les orges. Ruth alla glaner dans le champ de Booz, homme fort riche, & le proche parent d'Elimelech, qui l'invita à suivre ses moissonneurs & à manger avec ses gens. Ruth de retour à la maison, ayant appris à Noëmi ce qui s'étoit passé, celle-ci l'avertit que Booz étoit son proche parent, & elle lui donna un expédient pour le déterminer à l'épouser. Ruth suivit le conseil de sa belle-mère, & vint à bout de se marier avec Booz, dont elle eut un fils nommé *Obed*, qui fut un des ancêtres de J. C. Voyez RUTH.

NOËT, *Noëtus*, hérésiarque du 3e. siècle, fut maître de Sabellius. Il enseigna que J. C. n'étoit pas différent du Pere; qu'il n'y avoit qu'une seule personne en Dieu, qui prenoit

tantôt le nom de Pere, tantôt celui de Fils, qui s'étoit incarné, qui étoit né de la Vierge, & avoit souffert sur la croix. Ayant été cité devant les prêtres, il désavoua d'abord ses erreurs. Il ne changea cependant pas d'avis, & ayant trouvé le moyen de faire adopter ses rêveries par une douzaine de personnes, il les professa hautement, & se fit chef de secte; il prit le nom de *Moïse*, & donna le nom d'*Aaron* à son confrere. Ses sectateurs s'appellerent *Noëtiens*. Leurs erreurs étoient les mêmes que celles de Praxeas & de Sabellius.

NOGARET, voyez VALETTE.

NOGARET, (Guillaume de) fut chargé par Philippe le Bel d'aller signifier au pape Boniface VIII l'appel au futur concile, des Bulles dont le roi se plaignoit. Il s'acquitta de sa commission avec beaucoup de hauteur, de dureté (voyez BONIFACE VIII) & d'une maniere très-propre à faire oublier les torts du pape; quoique par une injustice devenue générale, on s'obstine à déclamer contre les fautes des pontifes, & qu'on affecte de ne parler pas de celles des rois. Les prétentions exorbitantes des uns, sont-elles donc plus criminelles que les violences des autres? (voyez GÉLASE II, LOUIS V empereur, le NOBLE). Nogaret revint en France, où il eut les sceaux en 1307, & la place de chancelier l'année suivante. Il joua le personnage de délateur dans l'affaire des Templiers, & fut un des principaux acteurs dans les scènes tragiques qui scellerent la destruction de ces

ordre. Il sollicita l'absolution pour les violences qu'il avoit laissées commettre contre le pape: il ne l'obtint qu'à condition de passer en la Terre-Sainte, & de n'en pas revenir; mais il mourut avant que de partir.

» S'étant trouvé comme par » hasard, dit un historien es- » timé, à la rencontre de quel- » ques chevaliers que l'on con- » duisoit à la mort, un de » ceux-ci, qui passoit les autres » de la tête, l'aperçut, & » lui cria de toutes ses forces: » *Considere, indigne ministre,* » *l'effet de tes calomnies & de* » *tes injustices criantes; nous* » *ne pouvons en appeller à ton* » *maître, puisqu'il est devenu,* » *avec le pape, notre plus redou-* » *table ennemi; mais nous ap-* » *pellons au Juge des vivans &* » *des morts, plus équitable que* » *ceux qui abusent de son au-* » *torité; c'est à son tribunal* » *que nous te citons aujourd'hui,* » *pour y comparoître dans la* » *huitaine. Effet surprenant de* » *la vengeance divine! Noga-* » *ret mourut subitement le hui-* » *tième jour, sans avoir été* » *attaqué ni frappé de per-* » *sonne* ». L'historien dont nous rapportons ici les paroles, ajoute: « Ce n'est ni d'après le seul Meier, ni d'après aucun écrivain ennemi de la France, que nous rappelons la fin tragique de Nogaret; d'autres en ont parlé. Belleforest dit que s'il fut absous par le pape, il n'échappa pas à la colere de Dieu, & qu'il périt misérablement. L'auteur de la Chronique d'Asti, loué pour sa candeur & sa sincérité par Muratori, & qui étoit contemporain, rapporte

» cette mort ainsi que nous » l'avons racontée: Meier se » trompe en la plaçant à l'année » 1307; car il est plus que prouvé » que Nogaret vivoit encore » en 1312 ». Voyez MOLAY.

NOGAROLA, (Isotta) fille savante de Vérone, possédoit les langues, la philosophie, la théologie, & même les Peres de l'Eglise. Le cardinal Bessarion fit exprès le voyage de Vérone pour s'entretenir avec elle. Isotta étoit en relation avec la plupart des savans de son tems. Ses lettres les charmoient par la profondeur du savoir & par les graces du style. Elle mourut en 1468, à 38 ans, d'autres disent en 1466, & quelques-uns en 1446. Elle laissa un *Dialogue* sur la question: « Qui d'Adam ou d'Eve avoit péché le plus grièvement en mangeant du fruit défendu? Elle prit le parti de la première femme, contre Louis Foscaro qui défendit vivement le premier homme, & qui auroit pu mieux employer son tems.

NOGAROLA, (Louis) Véronnois, d'une famille illustre, se rendit très-habile dans la langue grecque, & s'acquit beaucoup de réputation par ses Traductions de plusieurs livres grecs, en latin. Il parut avec éclat au concile de Trente, eut des emplois honorables dans sa patrie, & mourut à Vérone en 1559, âgé d'environ 50 ans. Scipion Maffei place sa mort en 1554. On a de lui divers ouvrages, entr'autres: I. *De Nili incremento dialogus*. II. *De Viris illustribus, genere italico, qui græcè scripserunt*. III. *Disputatio super reginæ Britanno-*

rum divortio. IV. Une Traduction en latin du livre de *l'Univers* d'Ocellus Lucanus. V. *Apostolica institutiones*, &c.

NOIR, (Jean le) fameux chanoine & théologal de Sées, étoit fils d'un conseiller au présidial d'Alençon. Il prêcha à Paris & en province avec réputation. Il eût pu continuer d'employer utilement ses talents, si une opposition, tout-à-fait déraisonnable aux décisions de l'Eglise, ne l'eût brouillé avec son évêque, qui avoit donné un Mandement pour la publication du Formulaire. Il eut l'audace de l'accuser de plusieurs erreurs dans des écrits publics. Ses excès indignèrent les gens de bien. On nomma des commissaires pour le juger, & sur la représentation de ses libelles, il fut condamné, le 24 avril 1684, à faire amende-honorable devant l'église métropolitaine de Paris. & aux galères à perpétuité. Quelques jours après ce jugement, les Jansénistes qui l'avoient égaré à ce point, firent courir une *Complainte* latine, dans laquelle on disoit, « qu'il étoit Noir » de nom, mais *Blanc* par ses vertus & son caractère ». Cependant la peine des galères ayant été commuée, il fut conduit à St.-Malo, puis dans les prisons de Brest, & enfin dans celles de Nantes, où il mourut en 1692. On a de lui plusieurs ouvrages remplis d'injures & d'emportemens, dont l'énumération déshonorerait ce Dictionnaire, comme l'apothéose de ce fanatique a déshonoré celui de l'abbé Barral.

NOLDIUS, (Chrétien) né à Hoybia en Scanie, l'an 1626,

fut nommé en 1650 recteur du college de Landscroon, charge qu'il remplit pendant 4 ans. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en Angleterre & en France, & retourna dans sa patrie en 1657. Trois ans après, il obtint la place de gouverneur des enfans du seigneur de Gerstorff, grand-maitre de la cour de Danemarck. Noldius devint en 1664 ministre & professeur de théologie à Coppenhague, où il mourut en 1683. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont: I. *Concordantia particularum Hebræo-Chaldaicarum*; ouvrage estimé, dont la meilleure édition est celle d'Ione, en 1734, in-4°. II. *Historia Idumææ, seu De vitâ & gestis Herodum Diatribe*. III. *Sacrarum Historiarum & Antiquitatum Synopsis*. IV. *Logica*. V. Une nouvelle Edition de l'historien *Josèphe*, &c. Noldius étoit en commerce de littérature avec le célèbre Dorschæus, & avec un grand nombre d'autres savans. C'est l'un des premiers qui ont soutenu que *les diables ne peuvent faire aucun prodige, pour introduire ou autoriser le vice*, ce qui est vrai dans le cas seulement qu'il n'y auroit pas de moyen de dissiper l'illusion, & de reconnoître dans ses opérations le père du mensonge; puisque l'écriture nous apprend que les magiciens de Pharaon firent des merveilles surnaturelles, pour contredire les ordres que Moïse portoit à Pharaon de la part de Dieu. Voyez le *Catéchisme philosophique*, p. 357, ou n°. 312.

NOLIN, (Denys) avocat au parlement de Paris, quitta